

1887-1888

SERVICE VICINAL

1° *Compte-rendu détaillé des opérations effectuées par les agents du service vicinal, sur les chemins de toute catégorie, pour l'exercice 1887.*

2° *Budget récapitulatif des crédits nécessaires à l'entretien et à la construction des chemins de grande communication pendant l'année 1889.*

CHAPITRE III

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

RAPPORT DE L'ARCHIVISTE

DU DÉPARTEMENT

Sur le service des archives départementales, communales
et hospitalières

Caen, le 1^{er} juillet 1888.

MONSIEUR LE PRÉFET,

En conformité de l'article 4 du règlement général en date du 6 mars 1843 et de la circulaire ministérielle du 23 juin 1875, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur le service des Archives départementales, communales et hospitalières, du 1^{er} juillet 1887 au 30 juin 1888.

I. — LOCAL

Le local des archives est suffisant pour les collections qu'il renferme. Il reste à exécuter quelques réparations de détail, notamment aux toitures et à l'escalier reconstruit par suite des travaux exécutés à la nouvelle salle du Conseil général.

II. — RÉINTÉGRATIONS, DONNÉES ET ACQUISITIONS D'ARCHIVES ANCIENNES

1^o *Réintégrations*. — Il n'a été opérée aucune réintégration pendant le cours de cette année.

Je dois rappeler que les importantes réintégra-

tions de Bayeux (Cathédrale et Mairie), n'ont pas encore été effectuées (dépêches et décisions ministérielles des 21 septembre 1858, 25 août 1862, 9 janvier 1878 et 21 avril 1887).

2° *Donations.* — De M. l'abbé Deslandes, curé de Robehomme, suite de la donation du chartrier d'Escoville. Je cite au hasard, parmi les documents qui nous ont été offerts cette année, un intéressant « Mémoire militaire sur les frontières de Savoye et de Piémont, » XVIII^e siècle, provenant du marquis d'Hautefeuille. A noter également deux lettres de sauvegarde du XV^e siècle accordées à l'abbaye de Troarn et 4 pièces parchemin concernant la fondation de la chapelle de saint Sébastien en la chapelle de Saint Thomas l'Abattu à Saint-Gilles de Caen, par Jean Le Chevalier, chanoine de Bayeux, curé d'Hérouville (XV^e siècle), etc.

De M. Gasté, professeur à la Faculté des Lettres, une copie ancienne sur parchemin d'un diplôme de Robert, duc de Normandie, pour l'abbaye du Mont Saint-Michel, suivi de la confirmation de Guillaume le Bâtard.

De M. de Petiville, membre du Conseil général, 3 registres, 155 pièces parchemin et 273 pièces papier, formant le complément de ses précédents envois. Ces documents ont été classés et inventoriés immédiatement. Voir chap. VI.

3° *Acquisitions.* — 762 pièces parchemin et 33 pièces papier, de 1423 à 1789, concernant : le grenier à sel de Bayeux, la maîtrise des eaux et forêts de Falaise, le bureau des finances de Caen, l'élection

de Pont-l'Évêque, l'Université de Caen et le prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge uni au collège des Jésuites de Caen, les familles, les bouchers de Caen, l'évêché et le chapitre cathédral de Bayeux, l'évêché et l'officialité de Lisieux, les églises paroissiales de Banville, Bayeux (Saint-Patrice), Brucourt, Cintheaux, Clécy, la Folie, Frenouville, Guibray, Lisieux (Saint-Germain), Préaux, Querville, Sommervieu, les abbayes de Barbery, de Saint-Étienne de Caen et de Saint-Jean de Falaise, le prieuré de Beaumont-en-Auge, les Jacobins de Caen, la commanderie de Bretteville-le-Rabet, etc. Dans les titres de famille, je relève les noms suivants : Jacques *André*, écuyer, sieur de Sainte-Croix (1643); — *Auvray*, sieur de la Bataille et de Coursanne; — Jean de *Baudre*, écuyer (1627); — Laurent de *Bellemare*, écuyer, sieur du Val-Hébert (1652); — Pierre-François de *Béville*, baron du Saint-Empire romain, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus des États-Unis d'Amérique, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de Ponts, Jort, Bernières, Vendœuvre, Vicques, etc. (1789); — de *Blanchecappe*; — Pierre *Bréard*, écuyer, sieur de la Motte (1626); — Adrien, sire de Bréauté, seigneur de Bouffey (1615); — de *Brévedent*; — Louis de *Classy*, chevalier, seigneur de Saint-Étienne-la-Tillaye, mari de Marie-Charlotte de Montgommery (1724); — Auguste-Salomon de *Clinchamps Villeneuve*, demeurant à Saint-Ymer, héritier de Catherine-Thérèse Racine, veuve de Nicolas Coquet, écuyer, sieur de la Brunnerie (1779); — Charles *Le Cornu*, chevalier, sei-

gneur de Corboyer, Sommaire et autres lieux (1759); — Louis de *La Court*, trésorier général de France au bureau des finances de Caen, et Jean de *La Court* sieur du Buisson, vicomte de Caen (1631); — noble dame Claude-Madeleine *Deshayes* de Barlemont, veuve de Jean-Pierre Le Petit, chevalier, seigneur d'Aveine, seigneur et patron de Gouvix, Outrelaize et autres lieux (1739); — *Durand Sanson*, élu à Bayeux (1629); — Joseph-Paul *Fezenzac-Montesquiou*, comte d'Artaignan, seigneur patron et haut justicier de Ponts, Jort, Pierrefitte et autres lieux (1777); — Antoine *Gillain*, seigneur de Bénouville, Ouistreham et Saint-Aubin, mestre de camp de cavalerie, ancien lieutenant des gendarmes de Bretagne (XVIII^e siècle); — le prince *Grimaldy*, souverain de Monaco, duc de Valentinois, comte de Thorigny, etc.; — Louis-Charles de *Hautefort*, marquis de Surville (1721); — de *Hérouvat*; — demoiselle Marie *Lambert*, épouse de Jacques Morel, écuyer, sieur de Manneville (1622); — Pierre *Lambert*, chevalier, seigneur et patron de Potigny, Saint-Marc-d'Herbigny et autres lieux (1677); — M. de *Manerbe*, lieutenant général en la vicomté d'Auge (1656); — de *Marguerit*, seigneur de Malleville (XVII^e siècle); — Louis-Joseph de *Montclair*, chevalier, seigneur et patron de Thiéville, Bretteville et autres lieux (1681); — Brandelix de *Morel*, chevalier, seigneur d'Aubigny (1630); — Ravend de *Morel*, seigneur de Curcy (XVII^e siècle); — Gilles de *Nollent*, sieur et patron de Frenouville (1623); — Étienne *Onfroy*, sieur de Buron, docteur en méde-

cine, professeur à l'Université de Caen (fin du XVI^e et commencement du XVII^e siècle) ; — Charles-Gabriel-Adrien-François de *Sandret*, écuyer, seigneur de Trianon, demeurant en sa terre du même nom, paroisse de Saint-Benoît-d'Hébertot (1768) ; — Gabriel-Louis-Hercule *Tardif*, écuyer, seigneur de Petiville et d'Amayé, conseiller secrétaire du Roi en sa chancellerie près le parlement de Rouen (1768) ; — Pierre *Turgot*, sieur de Rochefort, conseiller au présidial de Caen (1618) ; — noble dame Charlotte de *Vailois*, veuve de Jean de Rozey, écuyer, chevau-léger de la garde du Roi, demeurant à Saint-Germain-de-Lisieux (1725) ; — Pierre *Le Vicomte*, chevalier, sieur de Saint-Hilaire, Villy, Hermanville, Fréville et autres lieux (1656), etc.

III. — VERSEMENTS DE PAPIERS ADMINISTRATIFS

Le dépôt s'est accru de 2,764 articles versés par le cabinet, les trois divisions, le bureau militaire, le conseil de préfecture, le service vicinal, l'agent voyer de l'arrondissement de Caen et la trésorerie générale.

IV. — VENTE DE PAPIERS INUTILES

Les prescriptions nouvelles de la circulaire ministérielle du 12 août 1887 permettront de donner plus d'importance à la vente de papiers inutiles dont la préparation a été continuée cette année, mais n'a pas encore pu être terminée, en raison de cette extension nouvelle des suppressions.

V. — CLASSEMENTS

A. — Archives anciennes (antérieures à 1790).

Le travail préliminaire de l'inventaire devait être un classement méthodique et complet par fonds. Dans notre dépôt, il n'a malheureusement été exécuté que pour la forme. Le « tableau général numérique par fonds des archives départementales antérieures à 1790 », publié en 1848 par la commission des archives départementales et communales (1), est absolument erroné et incomplet; erroné, car il présente des chiffres complètement inexacts: par exemple il donne pour dates extrêmes du fonds de Saint-Étienne de Caen, de 1553 à 1779, pour celui de la Trinité de Caen, de 1415 à 1790, alors que ces fonds conservent des chartes du xi^e siècle, dont l'existence était antérieurement constatée par l'inventaire de Léchaudé; incomplet, car j'y dois signaler, pour la série G et en laissant de côté les fonds du diocèse de Bayeux qu'il est inutile de classer dans leur état actuel et que j'ai complètement laissés de côté, les lacunes suivantes: on n'y trouve mentionnés ni le fonds volumineux du chapitre cathédral de Lisieux, ni celui de la chambre ecclésiastique, ni celui de l'officialité du même diocèse;

(1) Ce travail a été attribué à M. Léopold Delisle, à tort ou à raison, par M. le comte de Toustain dans un rapport sur l'état des archives présenté en 1883 au Conseil général. Cf. Délib. août 1883, p. 34. * Série G. Le classement de cette série a été singulièrement facilité « par la liste dressée en 1844 par M. Léopold Delisle et publiée en 1848 dans le tableau général des archives départementales. »

à la collégiale du Sépulcre de Caen il faut ajouter les fonds de la collégiale d'Écouis (Eure) et de celle de Saint-Nicolas-des-Courtils de Bayeux. Un triage sommaire de cette importante série, qui couvre 17 travées à 5 rayons chacune, commencé pendant le dernier exercice, a été terminé cette année. Un classement définitif, exécuté déjà pour une partie de l'évêché et du chapitre de Lisieux, ainsi que de la collégiale du Sépulcre, sera ultérieurement continué pour le reste de cette série.

J'ai à signaler également : le classement de l'important fonds des notariats et tabellionages remontant au XIV^e siècle. Le tableau précité signale seulement 81 registres. Nous possédons aujourd'hui 316 registres ou liasses de registres et de minutes, garnissant 30 rayons; — la continuation du triage des papiers provenant de la Cour d'appel et notamment le classement de plus de 800 sacs de procédures qui ont été rangés dans les diverses juridictions de la série B et ont donné également des documents des séries C, G et U; — enfin, outre certains classements et remaniements de détail portant principalement sur les titres de famille, etc., je dois constater le classement définitif du fonds du duché d'Harcourt, inventorié cette année. D'assez nombreux documents en avaient été distraits, j'ignore pour quelle raison, pour accroître une série de fonds de la subdivision Titres de famille, consacrés à un certain nombre de localités ou de seigneuries. C'est ainsi qu'aux fonds Grimbosq, Hamars, Lillebonne, etc., j'ai retrouvé des

documents faisant partie intégrante du duché d'Harcourt, des pleds notamment, dont d'autres années étaient restées dans le fonds véritable. De même, de la série P, Eaux et forêts, a été extrait un dossier de nominations de gardes forestiers par les ducs d'Harcourt avant 1790. — Les papiers de la baronnie d'Aunay, dont l'inventaire s'exécute en ce moment, a de même été classé, après recherches dans divers autres fonds, notamment celui de l'abbaye dudit lieu et les titres de famille. Les documents rentrant dans d'autres fonds anciens et modernes en ont été distraits.

B. — Archives de la période révolutionnaire.

Classement, numérotage et rédaction de bulletins de chacun des registres du district de Vire ; — des cantons d'Argences, Beaumont-en-Auge, Béný-sur-Mer, Beuvron, Blangy, Bonnebosq, Bretteville-sur-Laize, Bretteville-l'Orgueilleuse, Cagny, Cambremer, Cheux, Courtonne-la-Ville, Creully, Crèvecœur, Crocy, Évrecy, Falaise rural, Fervaques, Hamars, Honfleur rural, Lisieux, Livarot, Le Locheur, Maltot, Martragny, Mathieu, Mondeville, Moyaux, Oully-le-Basset, Orbec, Pont, Pont-l'Évêque, Potigny, Ranville, Saint-Julien-le-Faucon, Saint-Martin-de-Fontenay, Saint-Pierre-sur-Dives, Thury, Tilly-la-Campagne, Touques, Troarn, Villers-Bocage ; — et des comités de surveillance d'Airan, Amayé-sur-Seulles, Amfréville, Ammeville, Anctoville, Anguerny, Argences, Arry, Audrieu, les Authieux-sur-Callonne, les Authieux-Papion, Balleroy, Banneville-sur-Ajon, Bavent, Bayeux, Bazenville, la Bazoque,

Beaumont-en-Auge, Bellengreville, Bellou, Bel-
louet, Béneauville, Bénouville, Bernières, Beuville,
Biéville, Blonville, Bonneville-la-Louvet, Bougy,
Boulon, Bretteville-l'Orgueilleuse, Bréville, Brouay,
Bully, Cabourg, Caen, Cagny, Cairon, la Cambe,
Campigny, Canon, Cantelou, Carpiquet, Castillon,
Caumont, Cerqueux, Cesny-en-Cinglais, la Cha-
pelle-Yvon, Cirfontaine, Clinchamps, Coquainvil-
liers, Goulibœuf, Courseulles, Courtonne-la-Ville,
Creully, Cristot, Douvres, Drubec, Ducy, Écajeul,
Ellon, Escoville, Esquay, Évrecy, Falaise, Fau-
guernon, Feuguerolles, Firfol, Fourneville, Fre-
n ouville, le Fresne-Camilly, Fresné-sur-Mer, Fu-
michon, Garnetot, Grainville-sur-Odon, Grand-
champ, Grandmesnil, Grentheville, Hermival, Hé-
rouville, Hérouvillette, Heurtevent, Honfleur, l'Hô-
tellerie, la Houblonnière, Isigny, Juvigny, Landes,
Lantheuil, Lasson, Launey, Lécaude, Lessard et
le Chesne, Lion, Lisieux, Lison, Litteau, Livarot,
Livet, Lizores, le Locheur, Longraye, Luc, Maizet,
Mathieu, May, Mesnil-Bacley, Mesnil-Guillaume,
Mesnil-Oury, Mesnil-Simon, Meulles, Mézidon,
Mirbel, Missy, Monceaux, Mondeville, Mondrain-
ville, Montpinçon, Monts, Montviette, Mouen, Mou-
tiers-Hubert, Moyaux, Neuilly-le-Malherbe, Notre-
Dame-de-Courson, Noyers, Orbec, Oully-la-Ri-
haude, Ouistreham, Percy, le Pin, Pont-l'Évêque,
Putot-en-Bessin, Ranchy, Reviers, Rosel, Rots,
Saint-André-de-Fontenay, Saint-Crespin, Saint-
Cyr-de-Couperste, Sainte-Foy-de-Montgommery,
Saint-Gabriel, Saint-Georges-en-Auge, Saint-Julien-

de-Mailloc, Saint-Laurent-du-Mont, Saint-Léger-d'Ouilly, Saint-Maclou, Saint-Manvieu, Saint-Martin-de-Fresnay, Saint-Martin-de-Mailloc, Saint-Martin-des-Noyers, Saint-Martin-le-Vieux, Saint-Ouen-le-Houx, Saint-Pair, Saint-Paul-de-Courtonne, Saint-Pierre-de-Mailloc, Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Silvain, Saint-Vaast, Saint-Vigor, Sannerville, Soliers, Sommervieu, le Theil, Tôtes, Tourgéville, Tournay, Tourville, Tracy-Bocage, Trévières, Troarn, Vaux, Vazouy, Ver, Verney, Vieux, Vieuxfumé, Villers-Bocage, Villy. Ces registres ont reçu les numéros 690-1256 de la série L.

En ce qui concerne les cantons, je dois faire remarquer qu'il nous manque en totalité les registres de ceux de Tilly d'Orceau, Caen, Saint-Aubin-d'Arquenay, pour le district de Caen ; — Bayeux, Crépon, Trévières, La Cambe, Isigny, Baynes, Balleroy, Juaye, Tour, Hottot et Caumont, pour le district de Bayeux ; — Notre-Dame-de-Courson, Notre-Dame-de-Fresné et Mézidon, pour le district de Lisieux ; — Clécy, Saint-Sylvain, pour le district de Falaise ; — Vire, Vassy, Condé-sur-Noireau, Pont-Farcy, Saint-Sever, Bény-Bocage, la Ferrière au-Doyen, Danvou et Aunay, pour le district de Vire ; — Dives, pour le district de Pont-l'Évêque.

J'ajouterai que pour les cantons dont nous possédons des registres, il en est également resté dans les mairies, par exemple Mondeville.

C — Archives administratives (postérieures à l'an VIII).

Le travail de l'année, dont il serait trop long de donner le détail, a eu pour objet :

- 1° Classement des versements ;
- 2° Préparation de la vente de papiers inutiles ;
- 3° Remaniements et classements divers opérés dans l'ancien fonds ;

4° Suite du triage des titres antérieurs à l'an VIII qui se trouvent dans les séries modernes. Par exemple ont été extraits de la série P, Eaux et forêts : ouverture de routes dans la forêt de Neuilly, 1773-1775, reporté à l'intendance (supplément), série C ; — domaine dit les bois de Cinglais, Mme de Guerchy, engagiste, série E ; — B, maîtrises des eaux et forêts, documents divers, etc.

VI. — RÉDACTION DE L'INVENTAIRE

1640 articles, se rapportant aux séries C. E. F.

1° Série C. — *Intendance de Caen (suite)*

C. 4187-4386. — Domaine. Concessions de terres appartenant aux domaines. Fieffermes. Communaux. Landes et marais. Défrichements et desèchements. Droits domaniaux. Bureaux des domaines. Droits d'amortissement. Gens de main-morte. — Les dossiers se rapportent aux 9 élections de la généralité : Avranches, Bayeux, Caen, Carentan, Coutances, Mortain, Saint-Lô, Valognes et Vire. Il faut noter cependant qu'un certain nombre de pièces concernant la Manche ont été jadis envoyées aux archives de ce département et ne sont plus représentées que par leurs che-

mises. La pièce la plus ancienne est la copie d'une donation de Georgine, dame de Colombières, en 1235, produite au sujet de concession de terrains dans ladite paroisse et à Trévières (C. 4242).

C. 4387-4712. — Finances. 1^{re} partie. Généralités. Imprimés. Tailles et capitation. Brevets. Répartition entre les différentes élections. Procès-verbaux extrajudiciaires. Comptes. Correspondance. Décharges pour pertes et calamités. Réclamations, etc. A signaler particulièrement les rôles de la capitation des bourgeois, qui forment un véritable dénombrement de 1740 à 1789, pour les villes de la généralité, Avranches et Pontorson, Bayeux, Caen, Coutances et Granville, St-Lô et Torigny, Valognes et Cherbourg, Vire et Condé. La capitation des nobles, celle des officiers de judicature, celle des exempts, privilégiés et employés, concernant les 9 élections de la généralité, donnent également pour le XVIII^e siècle des listes très importantes qui ont été, pour l'inventaire, longuement analysées. — La pièce la plus ancienne est la copie d'une charte de Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie, pour l'abbaye de la Trinité, de 1082, produite au sujet d'une affaire concernant la paroisse de Villons-les-Buissons (C. 4445). Mais c'est une exception : les dossiers ne remontent généralement qu'au XVIII^e siècle.

C. 4713-5292. — Finances. 2^e partie. Dixièmes. Importante collection de rôles donnant, pour la 1^{re} moitié du XVIII^e siècle, l'état non-seulement des roturiers, mais des nobles et privilégiés, habitant et possédant dans les paroisses des élections de Bayeux,

Caen, Mortain, Saint-Lô et Vire. C'est là une série de documents d'une importance capitale pour reconstituer l'état des paroisses au XVIII^e siècle, la situation des familles, et les notes qu'on y rencontre offrent pour l'histoire économique un réel intérêt.

2^o Série E. — *Duché d'Harcourt*

Le fonds de Petiville, rangé primitivement dans la série E (cf. mon rapport de 1887), a été reporté à la série F. La série E commence désormais par le duché d'Harcourt, dont le fonds entier, soit 476 articles, a été inventorié cette année. En voici le cadre.

E. 1. « Cathologie de la généalogie des seigneurs de Harcourt, depuis le temps de Rou, duc de Normendye. »

E. 2. Famille. Conventions et traités de mariages, de 1400 à 1577.

E. 3-19. Famille et administration générale, successions, partages, de 1457 à 1788.

E. 20-21. Dons et privilèges, de 1555 à 1680. — Exemptions de ban et arrière ban, lettres de sauvegarde, dons de biens de rebelles, droits sur les aides et quatrièmes de la province de Normandie, érection en marquisat des baronnies de La Motte, Cesny, Grimbosq, St-Martin-de-Sallen, Méry, Cléville et Varaville (1597), etc.

E. 22. Affaires militaires, de 1586 à 1741. Montre faite à Lisieux en 1592 de la compagnie du baron de Beuvron, etc.

E. 23-27. Correspondance, de 1565 à 1784.

Intéressantes lettres écrites d'Italie à M. de Beuvron par Duprey, conducteur de jeunes nobles à Rome, notamment du frère de M. de Beuvron; nouvelles des guerres de religion; nouvelles des guerres de Henri IV et de Louis XIV, etc.

E. 28-48. Procédures, de 1376 à 1776.

E. 49-88. Comptabilité, de 1452 à 1788. Registres de recettes et dépenses intéressants pour le prix des denrées; rentes seigneuriales, reliefs et treizièmes.

E. 89-102. États pour faire la recette des fiefs et verges de Beauvoir et le Châtelier, Cesny, Clécy, Croisilles, Hamars, Harcourt, grand et petit Valdorne avec extension à St-Laurent-de-Condé et Esson, la Motte, Pont-d'Ouilly, St-Benin, St-Omer, St-Remy et la Mousse, de 1706 à 1731.

E. 103-205. Pleds, gages-plèges et élections de prévôts: du duché et pairie d'Harcourt et ses extensions, de la seigneurie et bourgeoisie d'Harcourt, des terres et seigneuries de Beauvoir et le Châtelier, Bois-Daniel, Boulon, la Carneille, Cesny, Cierrey, Clécy, Cléville Méry et Bissières, Creully et Creullet, Croisilles, les Essarts, Fontenay, Fresney-le-Puceux, Gouvix, Grimbosq, Hamars, le Manoir, le Mesnil-Manicier, la Motte, la Mousse, Pont-d'Ouilly, Préaux, Rouveron, St-Benin, St-Laurent, St-Remy, St-Omer, Varaville, Vienne, de 1403 à 1788.

E. 206-476. Biens et droits, du XII^e siècle à 1789, dans les localités suivantes: Acqueville, Amblie, Amfréville, Barbéry, Barenton, Barneville, Bavent,

Bayeux, Beaufour, Beauvais (bois de), Beauvoir, Benneville, Beuvron, Biéville, Bois-Halbout, Boulon, Bretteville-sur-Laize, Bucéels, Caen, Canivet (bois de), Carentan, la Carneille, Cauquigny, Cauvicourt, Cesny-en-Cinglais, Chanceaux, Cierrey, Cingal, Cinglais (forêt de), Cisay, Clécy, Cléville Méry et Bissières, Clinchamps, Combray, Creully, Croisilles, Croisy, Culey-le-Patry, Curcy, Domfront, Donnay, Druval, Espins, Esson, Évrecy, Falaise, Fontaine-la-Louvet, Fontaine-le-Pin, Fontenay (St-André et St-Martin de), Fontenay-le-Marmlon, Fontenay-le-Tesson, Fougères, Fresney-le-Crotteur, Fresney-le-Puceux, Fresney-le-Vieux, Gerrots, Glos, Gonnevillle, Gouvix, Grainville-la-Campagne, la Graverie, Grimbosq, Grogny, Hamars, Hottot, Laize-la-Ville, Lignon, Lillebonne, Maisonnelles-sur-Ajon, Maizet, le Manoir, Mathieu, Mélamare, Meslay, Mesnil-Bue, Mesnil-Simon, Mesnil-Touffray, Mesnil-Villement, Messey, Miquelon (bois de), Mombay, Montcuit, Monts, la Motte, Moulines, la Mousse, Moutiers-en-Cinglais, Noyers, OUILLY-le-Basset, OUILLY-le-Tesson, Pierrefitte, Placy, la Pommeraye, Pont-d'OUILLY, Potigny, Poussy, Préaux, Proussy, le Quesné, Quilly, Rasnes, Renouard, St-Aubin-de-Scellon, St-Benin, St-Christophe, St-Contest, St-Gabriel, St-Germain-le-Vasson, St-Lambert, St-Laurent-de-Condé, St-Laurent-en-Caux, St-Lô, St-Louet-sur-Lozon, St-Loup-de-Canivet, St-Marc-d'Ouille, St-Martin-de-Sallen, St-Nicolas-de-la-Taille, St-Omer, St-Remy, St-Sylvain, Sannerville, Semilly, Thury-Harcourt, Tilly, Touraille

Troispierres, Urville, Valcongrain, Varaville, Vaussieux, Vendœuvre, Vieux, Villerville, la Vilette, Vienne.

3^e Série — F. Fonds de Petiville.

La nouvelle donation de M. Petiville, effectuée après la constitution définitive du fonds principal et l'approbation, par le Ministère, de l'inventaire sommaire, a été rangée à la suite sous les n^{os} F. 541-598. Les nouveaux articles concernent principalement les familles Tardif de Petiville et de Moidrey, d'Alègre, Beauchef de Servigny, Blondel de Saint-Manvieu, de Boisvyon, de Bruny, du Buisson de Cristot, de Cairon de Cardonville, Filleul de Maisy, Hue de Carpiquet, Hunot, Lefèvre de Caumartin, Leroy, Lesueur de Petiville, de Malherbe, de la Piganière, Le Vallois, etc. Lapièce la plus ancienne remonte à l'année 1534.

Impression de l'inventaire. — 10 feuilles seulement ont été imprimées cette année : F. 1 à 3, et H supplément, tome I, 6 à 12. Je tiendrai la main à ce que, avant la fin de l'exercice, l'imprimeur livre le nombre de feuilles correspondant au crédit.

Opérations annexes de l'inventaire. — Les tables des noms de lieux et de personnes de l'inventaire sommaire ont été relevées sur fiches pour les articles C. 1492-1696 comprenant 98 pages d'inventaire imprimé, pour la plupart surchargées de noms. — J'ai en outre fait continuer le foliotage et la reliure des registres, ainsi que l'estampillage des documents.

VII. — RECHERCHES ET EXPÉDITIONS

Le chiffre des communications s'est élevé à 1,893, savoir : 497 pour la section historique, et, pour la section administrative, à 1,396, dont 615 sur place et 781 avec déplacement. En outre, 712 délivrances de numéros des actes administratifs, de cartes du département et d'imprimés divers. Au total, 2,605.

Il a été délivré 25 expéditions, formant 57 rôles qui ont produit 42 fr. 75.

VIII. — PERSONNEL

IX. — CRÉDITS A INSCRIRE AU BUDGET

Le Conseil général a bien voulu, l'an dernier, augmenter le chiffre du traitement qui m'est accordé. On a ainsi voulu reconnaître les travaux, constatés chaque année par le Ministère de l'Instruction publique ou l'Inspection générale, qui ont été exécutés aux archives depuis mon entrée en fonctions. Aussi, j'ai un devoir de justice à remplir envers les auxiliaires qui m'ont aidé dans cette tâche, et je crois devoir les recommander à votre bienveillante sollicitude, notamment M. Renard et M. Desseroir, en regrettant de ne pouvoir comprendre dans ces propositions M. Bataille, dont le traitement est plus en rapport avec ses années de service aux archives.

M. Renard, premier employé des archives et mon principal collaborateur, reçoit, après 24 années de

services, 1,900 francs, c'est-à-dire 500 ou 600 francs de moins que ses collègues de l'Eure et de la Sarthe. M. Desseroir, aux archives depuis 10 ans, touche seulement 700 francs, soit, pour 6 heures 1/2 de travail par jour, seulement un peu plus du double de ce que reçoit le concierge pour quelques minutes à peine de balayage. Des renseignements qui m'ont été fournis par mes collègues des départements voisins il résulte qu'il n'existe pas de traitement aussi minime : 55 fr. 30 par mois, *moins de deux francs* par jour.

Aussi, c'est avec confiance que je crois pouvoir signaler l'insuffisance de leur traitement. Si mes propositions étaient adoptées, elles entraîneraient une augmentation de l'article 1 du sous-chapitre IX.

En ce qui concerne le concierge Lequest, chargé du service de garçon de salle, son traitement est hors de proportion, non seulement avec les chiffres alloués dans les départements voisins, mais surtout avec ses services sommaires, dont je suis peu satisfait.

X. — SOUS-PRÉFECTURES

Aucune observation à présenter.

XI. — BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE ET BIBLIOTHÈQUE DES ARCHIVES

J'ai rédigé le catalogue des 3,650 volumes que conservent : le cabinet du Préfet, celui du secrétaire général, celui du chef de cabinet, le bureau du Cabinet, les trois divisions, le bureau militaire et le conseil de Préfecture. J'ai adopté comme cadre celui des archives administratives, dans l'ordre des

séries K-Z. La description des ouvrages est suivie d'une double table alphabétique des auteurs et des matières destinées à rendre les recherches sûres et faciles. Ce travail, autographié par un de mes employés, M. Bataille, a été remis à tous les services intéressés. Il sera suivi d'un travail analogue pour les livres déposés aux archives.

Notre bibliothèque spéciale s'est accrue des ouvrages suivantes :

17 Volumes de l'*Annuaire normand*, donnés par M. Bataille, employé aux archives, pour combler en partie les lacunes de notre collection.

Réimpression de Ducange, tomes 9 et 10 (acquisition.)

Bibliographie des sociétés savantes de la France par Eug. Lefèvre-Pontalis, 1 vol. — Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes, livraisons 1-3 (1 volume.) — Documents inédits : Lettres de Catherine de Médicis, tome III. (Envois du Ministère).

Appendice à la notice de M. P. Carel sur les Médecins et Chirurgiens de Caen avant la Révolution, par le docteur Ch. Fayel-Deslongrais. Caen, 1888, in-8°. (Envoi de l'auteur.)

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Caen, par G. Lavalley 1880. in-8°. (Versement du Cabinet).

Inventaires d'archives, etc.

Journaux du département. — Un exemplaire de chaque journal, envoyé par la préfecture au Ministère de l'Intérieur, était antérieurement transmis au

Ministère de l'Instruction publique, puis attribué à la bibliothèque du chef-lieu d'origine. Pour éviter l'état incomplet de ces collections « par suite des « erreurs et des pertes presque impossibles à éviter « dans les multiples envois dont ils sont l'objet », M. le Ministre de l'Instruction publique a décidé, par sa circulaire du 2 août 1887, d'attribuer l'exemplaire des journaux politiques antérieurement envoyés à son administration, aux archives départementales, « qui seront par là enrichies d'une source de renseignements précieux à divers titres. Cette mesure, « ajoute la circulaire, aura de plus l'avantage de « rendre inutile le triple voyage imposé à ces journaux, puisque le bureau auquel est fait le dépôt, « dans votre préfecture, pourra sans difficulté les « remettre, au moment même, à M. l'archiviste départemental, qui veillera à ce que la collection soit toujours « tenue au courant. »

Malgré ces instructions, les collections fournies aux archives sont *toujours incomplètes*, et mes réclamations à ce sujet sont restées sans effet. Cet état de choses est d'autant plus fâcheux que les journaux formeront pour l'avenir une inappréciable source de renseignements où il sera fort regrettable de rencontrer de pareilles lacunes.

XII. — ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES

1° *Récolements*. — En conformité de l'arrêté du 19 floréal an VIII, le récolement des archives et du mobilier des mairies doit être exécuté lorsque les Maires cessent leurs fonctions ou lorsqu'ils ont été

investis d'un nouveau mandat. A la suite du récent renouvellement des municipalités, j'ai fait adresser aux diverses communes du département trois exemplaires d'une formule de procès-verbal. Il ne m'en a été retourné à ce jour qu'un petit nombre.

2° *Inventaire des archives anciennes.* — J'ai commencé le triage et le classement préliminaire des archives communales de Caen. — Voir chapitre VI pour l'impression de l'inventaire des archives hospitalières de Lisieux qui a été continuée cette année.

3° *Inspection.* — L'inspection des archives communales, non encore terminée, porte sur 30 communes des cantons de Bourguébus, Dozulé, Évrecy, Mézidon, Tilly-sur-Seulles et Troarn.

En terminant ce rapport il me reste à vous remercier, Monsieur le Préfet, et à remercier le Conseil général qui a bien voulu l'an dernier, sur votre proposition, me donner un témoignage de satisfaction auquel j'ai été heureux de voir s'associer, dans ses dépêches du 18 novembre 1887, l'administration supérieure des archives au Ministère de l'Instruction publique.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Préfet, l'expression de mon respectueux dévouement.

L'Archiviste,

ARMAND BÉNÉT.